Quarante-troisième Année. — N° 122 UN NUMÉRO : 15 CENTIMES LUNDI 2 MAI 1898.

JOURNAL DE ROUBAIX

TARIF D'ABONNEMENT :

ROUBAIX-TOURCOING. . . Trois mois. . . 13 fr. 50. . Six mois . 26 fr. . . Un an. . 50 fr.
DÉPT. — PAS-DE-CALAIS — SOMME — AISNE . . . . . Trois mois. 15 fr.
Pour les autres Départements et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des Abonnements est payable d'avance. Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

BUREAUX & RÉDACTION
Roubaix, Grande-Rue, 71. - Tourcoing, rue Nationale, 78
Directeur-Propriétaire : ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS & ANNONCES :
Les Abonnements et Annonces sont reçus : à ROUBAIX, Grande-Rue, 71. — A LILLE, rue du Curé-Saint-Etienne, 9 bis, à PARIS chez MM. HAVAS, LAFFITE et Cie, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 18, — à BRUXELLES, à l'OFFICE DE PUBLICITÉ.

M. G. de MONTALEMBERT

Au moment où les doctrinaires, socialistes et collectivistes, tentent un suprême effort pour s'emparer des pouvoirs publics et expérimenter dans notre pays leurs détestables et pompeuses théories, partout les bons citoyens serrent leurs rangs autour de ceux qui représentant les idées d'ordre et de patriotisme, tiennent fièrement en mains le drapeau de la France.

Devant le péril révolutionnaire, toutes les divisions ont disparu.

Un grand parti national s'est formé. Il se compose de tous les honnêtes gens. A leur tête marchent des hommes de cœur, assez indépendants et assez généreux pour se jeter résolument dans la mêlée.

M. G. de Montalembert, député de Roubaix-Lannoy, est de ceux-là.

Depuis longtemps il combat au premier rang, donnant à tous l'exemple du courage civique.

De solides qualités ont vite rendu populaire le maire d'Annappes.

Aussi, dès 1889, ses concitoyens lui confièrent-ils la défense de leurs intérêts.

Depuis cette époque le suffrage universel lui est resté fidèle.

M. de Montalembert est de nouveau candidat dans la sixième circonscription.

Le 8 mai prochain, les électeurs des cantons de Roubaix et de Lannoy feront triompher, une fois encore, sur son nom, les principes de liberté et de justice.

M. de Montalembert restera notre député.

***

Le père du député de la sixième circonscription était le colonel Arthur de Montalembert, qui, après s'être distingué, durant la campagne d'Italie en 1859, fut nommé au commandement des chasseurs d'Afrique et mourut, au milieu de ses troupes, sur la frontière du Maroc.

Le frère du précédent, le grand Montalembert, une des gloires de la tribune française, emploie toutes les énergies de son âme à la défense de toutes les nobles causes.

M. de Montalembert a recueilli avec soin ce precieux héritage d'honneur et de dévouement. Il a servi son pays en soldat, comme son père, et comme son oncle il s'est consacré tout entier à la chose publique.

Quand la guerre éclate en 1870, il n'a pas vingt ans. Admissible à l'école Saint-Cyr, il s'engage, comme simple soldat, fait la campagne de la Loire, lutte à Patay et est blessé à la sanglante bataille de Loigny.

La paix signée, M. de Montalembert entre à l'école spéciale militaire et en sort en 1872, avec le grade de sous-lieutenant.

Quelques années après, il est rappelé à Saint-Cyr pour remplir les fonctions d'instructeur.

Il démissionna en 1880 comme capitaine, mais voulant se trouver « en bonne place », suivant l'expression du maréchal Canrobert, à l'heure du danger, il obtient de n'être pas versé dans l'armée territoriale et de rester dans la réserve de l'armée active.

Aussitôt rentré dans la vie civile, M. de Montalembert vient se fixer à Annappes où il s'occupe activement des intérêts économiques de la région. Sa grande compétence est bientôt reconnue de tous.

Son affabilité, les nombreux services qu'il rend tous les jours, lui attirent la confiance de ses concitoyens qui le placent bientôt à la tête de la commune.

M. de Montalembert aurait désiré restreindre à ces modestes mais si utiles fonctions toute son ambition politique.

Mais sa réputation s'étend dans tout le canton de Lannoy et lorsqu'au mois de mars 1889, le regretté M. Bouchery vient à mourir, c'est au maire d'Annappes qu'on offre sa succession.

Il faut alors vaincre les scrupules de ce dernier, pour le décider, après de vives instances, à accepter la candidature.

M. de Montalembert remporte sur son concurrent un magnifique succès.

Presque toutes les communes du canton lui donnent des majorités considérables.

Depuis lors, malgré des attaques aussi injustes que peu courtoises de la part de ses adversaires, le sympathique conseiller général voit renouveler son mandat à chaque élection.

A chaque session de l'assemblée départementale, M. de Montalembert, qu'aucune question d'intérêt local ne laisse indifférent, dépose de nombreux vœux dont la plupart reçoivent de satisfaisantes solutions.

Mais le cadre de son action va s'élargir. Malgré lui, la popularité le recherche et, en 1889, lors des élections législatives du mois de septembre, il est désigné comme candidat dans la 7e circonscription électorale de l'arrondissement de Lille.

M. de Montalembert refuse d'abord cet honneur. Il accepte seulement quand ses amis l'ont persuadé que le devoir est là.

Après une vaillante campagne, il bat son concurrent.

La lutte recommence sur son nom en 1893 et la victoire récompense une fois encore les généreux efforts de tous les hommes d'ordre.

L'œuvre parlementaire de M. de Montalembert a été féconde et elle fournirait aisément matière à plusieurs articles. Nous allons essayer de la résumer ici en quelques lignes.

D'accord avec plusieurs de ses collègues, le député de Roubaix a proposé un projet de loi sur la *réglementation du travail*, sur l'*insaisissabilité des salaires* qui constituent l'unique moyen d'existence des ouvriers; sur la *réduction des frais* scandaleux qu'autorise la loi contre le débiteur; il a collaboré à une importante proposition sur l'*arbitrage* dans le but de réduire l'antagonisme violent qui existe entre le capital et le travail ; il a demandé l'établissement de *conseils de conciliation*, nommés mi-partie par les patrons, mi-partie par les ouvriers. Plus tard il proposait une loi tendant à faciliter le *mariage des indigents*.

Après le douloureux évènement de Fourmies, M. de Montalembert a signé le projet de loi accordant un crédit de 50·000 francs aux familles des victimes de la sanglante collision.

L'honorable député, s'il s'est occupé particulièrement des intérêts de la classe ouvrière, n'a pas oublié les petits fonctionnaires, les cultivateurs, l'armée.

Il fut l'un des auteurs du projet de loi sur l'*unification des pensions de retraites des agents du service actif des douanes*.

Il réclama *la suppression de la contribution foncière* sur les propriétés non bâties.

Il demanda également et obtint *le dégrèvement de l'impôt foncier pour les champs ensemencés en blés*, au printemps de 1891.

Il s'associa à plusieurs de ses collègues pour soutenir un amendement demandant que le produit de la conversion de la rente 4 1/2 0/0 soit affecté au dégrèvement du principal de l'impôt sur la propriété non bâtie.

M. de Montalembert demanda *l'augmentation du traitement des facteurs ruraux*.

Il soutint un projet assurant pendant dix années une pension de 100 francs à tout *citoyen sans ressources* et continuant cette pension à ceux qui auront fait acte de prévoyance.

M. de Montalembert demanda encore la création d'une *caisse des emprunts départementaux et communaux*, qui pût mettre, au moins, l'Etat et les communes sur le pied de l'égalité.

La compétence du député de Roubaix dans les questions intéressant l'armée devait avoir les plus heureuses conséquences pour la circonscription ouvrière et agricole qu'il représente.

Par de multiples démarches, il fit apporter certains tempéraments aux rigueurs de la loi sur le *recrutement*. Il fit à cet effet deux propositions.

Il demanda avec plusieurs collègues et obtint la dispense de deux ans pour les frères appelés en même temps sous les drapeaux.

Il s'occupa de l'*armée coloniale* et fit aboutir une proposition tendant à ce que cette armée fût recrutée plus particulièrement dans les colonies, afin d'éviter aux jeunes Français tous les désastreux effets de climats meurtriers.

Pour récompenser nos braves soldats qui vont défendre, sur des terres lointaines, l'honneur et les intérêts de la France, le député de Roubaix fit créer une médaille coloniale unique pour toutes les colonies.

Parmi les projets de loi soutenus par M. de Montalembert pendant le cours des dernières législatures, citons encore la proposition demandant que les médaillés militaires et légionnaires civils pour faits relatifs à la guerre de 1870 soient pensionnés ; la franchise postale à accorder aux soldats.

Dans un autre ordre d'idées il s'associe à un amendement tendant à déclarer anarchiste tout homme public qui aura trafiqué de son mandat.

Pour ces différents projets de loi, le sympathique député s'est associé aux membres de tous les groupes de la Chambre.

D'une grande importance de caractère, il n'a pas craint, chaque fois que ses principes n'étaient pas en jeu et pour sauvegarder les intérêts de sa circonscription, de faire une alliance, très honorable d'ailleurs, avec les hommes de tous les partis.

Avec un tel passé, M. de Montalembert peut se présenter avec confiance devant le corps électoral.

Les révolutionnaires ont beau se livrer à une propagande effrénée et essayer, par des manœuvres indignes, de diminuer la juste popularité qui entoure le nom du député de la sixième circonscription, le guesdisme sera battu dans le canton de Roubaix-Ouest et dans celui de Lannoy, comme il le sera dans les cantons Roubaix-Nord et Roubaix-Est.

Le suffrage universel enverra, pour la troisième fois, M. de Montalembert à la Chambre en faisant triompher, sur son nom, les principes d'ordre, le respect de l'armée, l'attachement à la démocratie.

En agissant ainsi, les électeurs de la sixième circonscription serviront à la fois et leurs intérêts et la République.

LOUIS ROBICHEZ.

LE 1er MAI A PARIS

Paris, 30 avril. — Il se confirme que le 1er mai, à Paris, se passera sans incident notable. Beaucoup de conseillers municipaux s'occupent dans leurs quartiers des élections, ou sont eux-mêmes candidats à la députation, de sorte que la célébration de la fête du travail est quelque peu passée au second plan des préoccupations de la plupart des socialistes.

Néanmoins on organise des banquets à la Bourse du travail notamment, sur l'initiative des peintres en bâtiment, un comité d'organisation s'est constitué pour célébrer, par un banquet à 2 fr. 50 par tête, la « fête prolétarienne du 1er mai » ; d'autre part, le groupe fraternel corporatif des ouvriers serruriers organise une grande fête familiale pour « affirmer devant l'alliance monstrueuse des capitalistes et cabotins de tous pays la solidarité internationale des travailleurs socialistes ».

En dehors de ces groupements corporatifs, les clubs de quartiers organisent également banquets, punchs, concerts et meetings : citons entre autres ceux de la Maison du Peuple, à Montmartre, puis le banquet suivi de concert organisé dans la salle de l'impasse Compaint par les Amis du peuple du dix-septième arrondissement.

Le plus grand calme est recommandé par les organisateurs de ces fêtes locales aux ouvriers qui feront le 1er mai. Comme les années précédentes, le conseil municipal a autorisé les ouvriers de la ville à ne pas se rendre à leur travail ce jour-là. Comme le 1er mai, cette année, tombe un dimanche, cette délibération restera sans effet.

Toutefois, en prévision d'incidents qui ne se produiront très probablement pas, des précautions sont prises par le gouvernement. Les postes de police seront doublés, des brigades d'agents renforceront le service ordinaire partout où l'on annonce des banquets, et une faible partie des troupes de la garnison sera consignée aux quartiers et casernes.

LA HAUSSE DES BLÉS

Lettres à M. Méline

MM. Dalcroix, conseiller général, Le Mahieu, conseiller d'arrondissement, et les maires et adjoints du canton de Carmeres viennent d'adresser à M. Méline une lettre dans laquelle ils retracent les dures privations que doivent s'imposer les ouvriers depuis l'augmentation du pain. Ils demandent ensuite au Président du Conseil de suspendre les droits.

M. Morcrette-Ledieu, conseiller général du canton de Clary, vient d'adresser à M. Méline une lettre dans le même sens.

Déclarations de M. Méline

M. Méline a reçu M. Fromentaut, président du syndicat de la boulangerie, qui l'a entretenu de la question du pain à Paris.

M. Méline a déclaré qu'aucune solution immédiate de la question n'était possible, mais qu'il s'efforcerait d'assurer un approvisionnement suffisant du marché pour arrêter la hausse.

Au Conseil des Ministres

Paris, 30 avril. — C'est la question du droit de douane sur les blés étrangers et sa répercussion au point de vue de l'alimentation publique, qui a tenu la majeure partie de la séance du conseil.

Depuis quelques jours, des demandes nouvelles de suspension de droit sont parvenues au gouvernement, émanées, cette fois, de départements essentiellement protectionnistes comme le Nord, la Seine-Inférieure, la Haute-Vienne, etc.

Le président du Conseil, ministre de l'Agriculture, a annoncé, qu'en présence de cette situation, on avait demandé à tous les préfets, ainsi qu'aux associations compétentes, des renseignements précis sur l'état de la question dans les différents départements.

D'autre part, la section supérieure au Conseil de l'agriculture a été convoquée pour mardi, afin de donner son avis sur la même question.

Le conseil des ministres, qui doit se réunir ce jour-là, se trouvera donc en présence d'éléments précis, résultant des prix différents des principaux marchés et sera muni de tous les renseignements qui lui permettront de prendre, s'il y a lieu, une décision au sujet du maintien ou de la suspension du droit.

LES LEGS FAITS AUX CURÉS

La cour de cassation vient de rendre un arrêt très important en matière de legs, confirmant une décision de la cour d'appel de Lyon. Il s'agit d'une donation faite dans un but de bienfaisance sous cette forme que l'on rencontre fréquemment dans les testaments : « Je donne cinq mille francs au curé de telle paroisse et pareille somme au curé de telle autre paroisse pour leurs pauvres. » Le curé désigné de cette façon indéfinie, n'ayant pas la personnalité civile, il a été jugé :

« 1. Que ces legs sont faits non aux curés eux-mêmes, mais aux pauvres connus d'eux ; 2. que le testateur a soumis lesdits legs à la double condition que les sommes données ainsi seraient immédiatement distribuées et qu'elles le seraient par l'intermédiaire des curés désignés par le « de cujus »; 3. enfin que cette double condition a été la cause déterminante sans laquelle la libéralité n'aurait pas été faite. »

Mais ce qui donne à l'arrêt dont nous nous occupons un véritable caractère, c'est que le conseil d'Etat étant intervenu pour autoriser l'acceptation, avait décidé que le montant du legs serait employé en rente immatriculée au nom du bureau de bienfaisance. Les choses sont ainsi remises au point. Il faut que la volonté des testateurs soit strictement respectée, à peine de tuer le fécond esprit de donation.

Nouvelles du Jour

Une émeute au Bengale. — Tués et blessés

Bombay, 30 avril. — Une émeute des indigènes du village de Orchha, provoquée par les règlements de notre police, a éclaté hier.

La police a dû assaillir par la force les lieux qui du haut des toits d'autres personnes lançaient des bouteilles.

La police a fait feu. Neuf indigènes ont été tués et sept ont été blessés.

De l'autre côté il y a eu vingt-six agents de la force publique blessés.

Le prix du pain en Italie. — Les désordres

Rome, 30 avril. — C'est en prévision du 1er mai, tombant cette année un dimanche, et des manifestations qui peuvent se produire surtout à la suite de la décision prise par la Chambre de travail de Rome de faire distribuer gratuitement trente-cinq mille cocardes à cette occasion, autant qu'en raison du mouvement d'agitation qui s'est manifestée dans les Pouilles et qui menace de s'étendre comme conséquence de l'augmentation du prix du pain, que le gouvernement a décidé hier de rappeler sous les armes les carabiniers de la classe 1870-71.

On signale en effet une certaine agitation, jusqu'ici sans extrême gravité, sur divers points.

Dans les bourgades de Palo, de Bitonto et de Modugno (province de Bari) des manifestations violentes se sont produites.

A Modugno, la force publique a dû faire feu ; un manifestant a été tué et un autre a été blessé.

Le conseil des ministres a décidé de faire des achats de blé dans l'Amérique du Sud pour le distribuer au prix coûtant aux populations pauvres ; il a décidé, en outre, l'autorisant des facilités des conventions de chemins de fer et maritimes, de réduire de cinquante pour cent les tarifs de transport des denrées alimentaires.

Troubles épouvantables en Arabie causés par la famine. — Deux cents soldats tués et deux cents blessés.

Constantinople, 30 avril. — Au cours du récent soulèvement des populations du Jemen (Arabie) et des troubles qui s'y sont produits par suite de la famine, causée par une effroyable sécheresse se prolongeant sans la moindre pluie depuis treize mois, on annonce qu'il y aurait eu cent soldats turcs tués et deux cents blessés.

La peste à Calcutta

Calcutta, 30 avril. — Au conseil législatif du Bengale l'apparition de la peste à Calcutta a été officiellement annoncée aujourd'hui; on a déclaré qu'elle paraît avoir été apportée par les rats à bord des navires et dans les trains le chemin de fer venant de Bombay. A l'heure actuelle il y a eu 26 cas et 12 décès.

Réunion du Conseil des ministres

Paris, 30 avril. — Les ministres se sont réunis ce matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Felix Faure.

MM. Cochery, Turrel et Boucher n'assistaient pas à la réunion.

LA HAUSSE DES BLÉS

M. Méline, président du conseil, a entretenu ses collègues de la situation du marché aux blés. Il a annoncé son intention de réunir mardi la section permanente du conseil supérieur de l'agriculture.

LA SITUATION ÉLECTORALE

M. Barthou, ministre de l'intérieur, a mis le conseil au courant des renseignements qui lui sont parvenus sur l'ensemble de la situation électorale.

LE CONFLIT HISPANO-AMÉRICAIN

M. Hanotaux a fait connaître l'état des diverses affaires extérieures, notamment du conflit hispano-américain.

Le conseil se réunira mardi prochain à l'Elysée.

Le Président de la République aux Salons

Paris, 30 avril. — Le Président de la République, accompagné du général Bagron, s'est rendu, à deux heures, au Champ-de-Mars pour inaugurer les deux Salons. Mme Félix Faure et Mlle Lucie Faure sont arrivées à la galerie des Machines quelques minutes avant le Président.

M. Félix Faure a été reçu à la porte de l'avenue de La-Bourdonnais par les membres des bureaux des deux Salons.

L'assistance était des plus nombreuses et des plus choisies. On remarquait MM. Alfred Rambaud, ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, Henri Roujon, directeur des beaux-arts; Kaempfen, directeur des musées nationaux; Benedite, directeur du musée du Luxembourg; Armand Sylvestre, Armand Dayot, Roger Marx, inspecteurs des beaux-arts.

Le Président de la République a d'abord visité les salles de la Société des artistes français, conduit par le président et les membres du bureau de cette société, puis M. Puvis de Chavannes et les membres de la délégation de la Société nationale des beaux-arts lui ont fait visiter l'exposition de cette société. Un lunch a été offert au Président de la République.

Le départ de la reine Victoria

Cherbourg, 30 avril. — Le départ de la reine d'Angleterre est différé à cause du mauvais temps qui sévit depuis ce matin. Un vent violent souffle du Sud au Sud-Ouest. La pluie tombe par averses et la mer est houleuse.

Le yacht royal *Irène*, qui était parti pour examiner le temps, a dû rentrer en rade. Le départ de la reine Victoria pour Portsmouth aura lieu demain dimanche, à dix heures et demie, si le temps le permet.

Le suicide d'un officier

Tiencen, 30 avril. — M. R. B..., lieutenant au 12e d'artillerie, s'est suicidé vendredi après-midi d'un coup de revolver dans la tête. La mort a été instantanée. On ignore les causes de cet acte de désespoir.

Le prix du pain à Londres

Londres, 30 avril. — Les diverses associations de patrons boulangers de Londres ont résolu d'augmenter le prix du pain lundi matin.

CHOSES ET AUTRES

— Restaurant à vingt-deux sous.
— Garçon !... Jai droit à quoi ?
— Deux plats au choix.
— N'importe lesquels ?... C'est bien. Donnez-moi un faisan et une douzaine d'huîtres !

***

Ou cause de la guerre hispano-américaine et, incidemment, de l'appui prêté aux Etats-Unis par l'Angleterre.

— Ces satanés Anglais, dit quelqu'un, il faut toujours qu'ils gagnent quelque chose au malheur des autres...
— Qu'est-ce qu'ils pourront gagner à la guerre actuelle ?
— Une philippine... au moins !

***

En police correctionnelle.

Le prévenu, pour sa défense, débite un interminable discours appris par cœur.

Le président l'interrompt en donnant des signes d'agacement.

— Eh ! s'écrie le prévenu, un peu de patience... Si ça vous embête de me juger, moi, ça ne m'amuse guère de l'être.

***

Dans la rue.

Un monsieur marche, par mégarde, sur le pied d'une dame que la nature a largement avantagée sous le rapport des extrémités.

— Maladroit ! imbécile ! hurle-t-elle en grinçant des dents.

Pardonnez-moi, madame, dit le monsieur; mais, en vérité, vos pieds sont si microscopiques, que je suis excusable de ne les avoir point vus !

La dame, radieuse, lui adresse son plus aimable sourire.

LA GUERRE

entre l'Espagne et les États-Unis

Si les Américains s'imaginent produire beaucoup d'impression en Europe par les télégrammes fumambulesques qu'ils ne cessent de nous envoyer, ils se font singulièrement illusion. Ainsi aujourd'hui, toute la presse du vieux monde fait des gorges chaudes de ce fameux bombardement de Matanzas, où, à en croire les premières nouvelles des Etats-Unis, les obus yankees avaient fait un carnage épouvantable d'Espagnols.

Mais il a fallu en déchanter. Le carnage se réduit à la mort d'une mule qui ne reverra plus les belles plaines de l'Andalousie, où, sans doute, elle avait vu le jour.

Ce n'est pas encore la grande victoire rêvée, et on est, pour le quart d'heure, beaucoup moins triomphant de l'autre côté de l'Atlantique.

Tuer une pauvre mule ne constitue pas un fait d'armes suffisant pour exalter l'héroïsme américain ! Le fier taureau espagnol n'est pas encore vaincu, bien loin de là, et on ne peut décemment entonner l'hymne du triomphe.

Seulement, dans la vieille Europe, on commence à trouver que messieurs les Américains abusent un peu trop de ce qu'ils sont en possession des câbles transatlantiques pour nous inonder de leurs nouvelles ultrafantaisistes. C'en est assez, et on désirerait avoir des renseignements moins contradictoires et surtout reposant davantage sur la vérité.

AUX ÉTATS-UNIS

New-York, 30 avril. — On commente beaucoup ici la version espagnole du bombardement de Matanzas et l'on ne se dissimule pas que, par l'incident du mulet, les Espagnols montrent leur dérision pour les rapports sensationnels envoyés par les correspondants américains.

Le rapport de l'amiral Sampson est toujours tenu secret, mais les officiers du département de la marine disent qu'il ne contient aucune conjecture sur les dommages causés aux Espagnols ou relativement au nombre de personnes tuées ou blessées.

Tous les racontars sur le départ imminent d'une expédition à Cuba sont de pure imagination et je suis en mesure d'affirmer que pour le moment on n'a aucune intention d'envoyer des troupes régulières à Matanzas. Le vapeur *Texas*, de la société Croix Rouge, doit partir ce soir ou demain de Key-West où il est arrivé, pour Sagua-la-Grande, à Cuba, et l'on espère que les Espagnols lui permettront de décharger paisiblement sa cargaison et adorent les membres de la Société à distribuer des secours aux Cubains affamés.

Si les Espagnols refusent, aucune mesure de guerre ne sera prise contre eux. L'envoi de régiments des réguliers à Cuba n'aura pas lieu avant le mois d'août et au moment actuel il est impossible de dire quelle sera la base de cette armée d'invasion.

Les commissions des deux Chambres du congrès, avant de s'ajourner hier soir, se sont mises d'accord sur le bill de la marine. Toutes les augmentations proposées par le Sénat, y compris l'addition de quatre monitors et de seize contre-torpilleurs, ont été adoptées.

L'ambassadeur de France à Washington a reçu de Paris un télégramme l'informant de la publication du décret de neutralité et annonçant l'envoi par courrier d'une copie de ce décret. M. Cambon a avisé le département d'Etat de la réception de ce télégramme.

Le département d'Etat a été également informé des déclarations de neutralité du Mexique, de la République argentine, de la Belgique et de la Corée. La déclaration de neutralité de la Corée est considérée comme ayant une certaine importance à cause de la proximité de ce pays avec les îles Philippines. L'Allemagne n'a encore fait aucune déclaration à ce sujet; néanmoins, on n'a aucune inquiétude en raison de l'assurance donnée par l'Allemagne qu'elle observerait la neutralité. La décision que prendra l'Autriche concentre maintenant toute l'attention.

L'administration des postes a saisi une lettre datée de Santa Clara (Californie), et dont l'enveloppe porte la mention : « Sagasta, Madrid ». Cette lettre contient des détails relatifs à la défense des côtes californiennes et des renseignements sur les mines et les torpilles qui défendent l'entrée du port de San-Francisco. Le signataire de la lettre — qui est évidemment une femme — conseille à l'Espagne de ne pas diriger une attaque navale sur San-Francisco, mais de s'emparer de Monterey (Californie), d'où ses troupes espagnoles marcheraient par terre jusqu'à San-Francisco.

Cette lettre a été remise au département de la guerre, qui va prendre des mesures pour l'arrestation de son auteur.

Coups de canon

Londres, 30 avril. — Le *Morning Post*, dans une seconde édition, publie une dépêche de New-York annonçant, d'après un télégramme d'Esaport, qu'on a entendu le son de canons de gros calibre dans la direction de Quoddyhead. On suppose que le croiseur *Minneapolis* est engagé avec un navire espagnol.

Les agents secrets espagnols

Londres, 30 avril. — Le correspondant du *Standard* à Washington dit que la découverte d'un espion espagnol à bord du monitor *Puritan* n'est pas un fait isolé, mais se rattache à un ensemble de faits d'espionnage. Les autorités américaines sont fondées à conclure qu'il existe réellement aux Etats-Unis une bande nombreuse et active d'espions.

Au-si, n'est-on pas éloigné de croire maintenant que l'explosion du *Maine* eut une cause intérieure, contrairement à l'opinion professée jusqu'ici par les Etats-Unis, et qu'elle fut l'œuvre d'une main espagnole.

De nouveaux faits s'ajoutant à ceux déjà relatés hier viennent confirmer de plus en plus l'existence d'une véritable organisation secrète d'agents espagnols résolus à ne reculer devant aucun moyen ni aucun attentat.

C'est ainsi que, d'après une correspondance de New-York au *Daily Mail*, le gouvernement de la Géorgie a reçu avis que des espions espagnols tenteraient de faire sauter les trains qui transporteront les troupes.

A Washington, on assure qu'une machine infernale a été découverte dans une salle du Sénat.

Enfin, le bruit court qu'on aurait tenté de faire sauter le croiseur *Vesuvius*. Une bombe de dynamite aurait été trouvée dans le charbon destiné à ce navire. Ce navire est pourvu de trois canons à dynamite, ou, pour mieux dire, de trois canons lance-torpilles américaines. Ces torpilles sont des projectiles énormes pouvant contenir de 100 à 250 kilos de dynamite. On frémit de songer à l'horrible catastrophe qui résulterait d'une explosion dans la soute où sont déposés de tels engins. Navire et équipage, tout serait anéanti, pulvérisé.

On annonce, d'autre part, que des vols mystérieux ont été opérés à bord des navires de commerce capturés par les Américains. Sur le *Catalina* notamment, des valeurs s'élevant à 25,000 dollars ont disparu.

On rectifie de New-York la nouvelle donnée hier de l'explosion de la poudrière de Santa-Cruz à Cuba. Il s'agit de Santa-Cruz en Californie.

La découverte de trois cadavres d'Espagnols dans les décombres expliquerait dès lors ainsi qu'on le trouve en présence d'un attentat se rattachant à l'ensemble de faits que nous venons d'exposer.

On télégraphie de New-York au *New-York Herald* (édition de Paris) :

« Une nouvelle explosion de dynamite s'est produite hier dans les ateliers de l'*Atlantique*, à Bordier, en Pensylvanie. Six hommes auraient été tués et quatre autres blessés.

» On se rappelle qu'une dépêche d'Easton annonçait avant-hier trois explosions de ce genre dans des magasins d'emballage de matières explosibles. Ces explosions avaient également fait de nombreuses victimes.

» La population commence à être terrifiée de cette série d'attentats, où elle voit, non sans apparence de raison, la main des agents espagnols. »

LE BOMBARDEMENT DE CARDENAS

Londres, 30 avril. — Une dépêche de Washington au *Daily News* dément le bombardement de Cardenas par la flotte américaine.

D'autre part, une dépêche de Key-West au *Daily Mail* annonce que la nouvelle du bombardement de Cardenas reposait uniquement sur les affirmations de deux matelots du vaisseau américain le *Puritan*.

Le capitaine Harrington, commandant de ce monitor, dit qu'il n'y a rien de vrai dans ce récit et que lorsqu'il est parti de son point de blocus, tout était tranquille.

Le correspondant du *Daily Mail* ajoute qu'il croit pouvoir annoncer que Cardenas sera attaqué la semaine prochaine.

La canonnière « Ligera »

Madrid, 30 avril. — Une dépêche de la Havane annonce ce matin que la canonnière espagnole *Ligera* a obligé un destroyer américain à se retirer de devant Cardenas, après avoir échangé une soixantaine de coups de canon.

Cette dépêche n'annonce pas un fait de guerre nouveau ; elle confirme simplement l'engagement qui a eu lieu il y a trois jours, entre la *Ligera* et le destroyer *Cushing*.

La dépêche apporte simplement ce renseignement nouveau que le *Ligera* n'a eu pour toute avarie qu'un bras d'amarre cassé. On sait que le *Cushing* a, au contraire, subi de nombreuses avaries.

Contre les Canaries

Londres, 30 avril (*Central News*). — Le comité naval de stratégie de Washington a recommandé la prise de possession des îles Canaries, ainsi que d'une île des Baléares, si la flotte espagnole continue de stationner à Saint-Vincent (îles du Cap-Vert, appartenant au Portugal).

L'ESCADRE ESPAGNOLE DU CAP-VERT

Saint-Vincent (Cap Vert), 30 avril, 8 h. 45 matin. — Les trois torpilleurs et les deux transports espagnols qui, partis hier avec la flotte commandée par l'amiral Manterola et qui, dans la journée même étaient rentrés dans le port pour réparer de légères avaries, sont repartis ce matin rejoindre l'escadre.

Madrid, 30 avril. — Une dépêche du Cap-Vert confirme que l'escadre espagnole a quitté Saint-Vincent, se dirigeant vers une destination inconnue. Malgré qu'on ne donne pas d'autre indication, il n'est pas téméraire de supposer que l'heure de l'action n'a pas encore sonné pour cette escadre. Il ne faut donc pas s'attendre à la voir apparaître prochainement, soit aux Antilles, soit sur les côtes américaines.

Il est plus vraisemblable qu'elle va retourner aux Canaries où elle restera jusqu'à nouvel ordre, c'est-à-dire jusqu'à ce qu'elle ait été rentorcée par les trois grands cuirasses le *Pelayo*, le *Lepanto* et la *Numancia*, dont on termine les réparations et les armements.

Le gouvernement espagnol s'est parfaitement rendu compte que l'escadre du Cap Vert, avec les forces dont elle dispose actuellement, ne pourrait rien tenter de sérieux et s'exposerait même inutilement à de graves dangers. Au contraire, lorsqu'elle aura été renforcée, elle sera supérieure à l'escadre américaine et pourra engager la lutte avec elle.

Ainsi que nous l'avons dit, l'escadre espagnole aura malheureusement le désavantage de ne pas pouvoir facilement se ravitailler de charbon au cours de ses opérations. On assure que le gouvernement espagnol s'est préoccupé de remédier à ce défaut en adjoignant à l'escadre une flottille de quatre ou cinq transatlantiques qui porteront des approvisionnements de charbon.

New-York, 30 avril. — Toute l'attention publique est concentrée, en ce moment, sur les mouvements de la flotte espagnole qui a quitté le Cap-Vert. Au département de la marine, le départ de la flotte espagnole a causé une véritable consternation. Un plan de défense basé sur l'hypothèse de l'attaque de la côte septentrionale des Etats-Unis par les Espagnols a été élaboré aussitôt.

On annonce déjà que la plupart des feux de la baie de New-York ne seront plus allumés la nuit.

D'autre part, l'amirauté américaine a fait son plan pour le cas où la flotte espagnole se porterait à l'ouest des Canaries, laissant ainsi ces îles sans défense. Il serait alors possible aux navires américains de s'emparer et de couper la flotte de sa base d'opération la plus rapprochée du continent.

Dès que le départ de l'escadre espagnole a été connu, des ordres encore tenus secrets ont été donnés immédiatement au commodore Schley, qui commande l'escadre volante de Hampton-Roads. Cette force navale, croit-on, battra la mer pour chercher la flotte ennemie. Elle sera précédée des croiseurs les plus rapides, le *Saint-Paul* et le *Saint-Louis*.

On croit que l'amiral Schley se portera sur Porto-Rico, dont il chercherait à s'emparer pour en faire une base d'opérations et de ravitaillement.

D'ailleurs les bruits les plus contradictoires circulent sur les mouvements de la flotte espagnole. Dans certains milieux, on prétend qu'elle est partie pour la Trinidad ou l'Espagne possède une station de charbon et des ateliers de réparation. Dans ce cas le cuirassé américain *Oregon*, qui revient du Brésil, courrait de grands dangers. La canonnière espagnole le *Temerario*, qui était chargée de surveiller l'*Oregon*, croise à environ 60 milles à l'est de Montevideo.

Le croiseur américain *Nichtcroy*, qui se trouve à Rio-de-Janeiro, n'a pu partir par suite d'une avarie de machine.

AUX PHILIPPINES

Madrid, 30 avril. — On attend toujours avec une grande impatience des nouvelles de la rencontre des escadres espagnole et américaine à Manille.

Le commandant de l'escadre espagnole des Philippines, l'amiral Montojo, a télégraphié que l'esprit des marins de la flotte reste excellent et qu'il a grande confiance en leur courage. L'amiral Montojo est un chef de grande valeur. Etant tout jeune encore, il prit part au combat de Callao. Il connaît admirablement les mers des Philippines.

Le gouvernement n'a reçu aucune confirmation de la nouvelle annonçant qu'un navire américain a été coulé par des navires espagnols près des Philippines.

M. Sagasta déclare que c'est un pilote bien connu des autorités espagnoles qui guide l'escadre américaine.

Mais, d'autre part, un télégramme de Hong-Kong mentionne les inquiétudes qu'on a sur le sort de onze navires marchands américains qui sont attendus dans ce port et qui devraient déjà être arrivés.

Hong-Kong, 30 avril. — On assure que l'escadre américaine de l'amiral Dewey a été signalée au large de Bolinao, province de Zambales (Philippines), où une insurrection éclata en février dernier. Le temps était trop mauvais pour permettre de communiquer avec les insurgés.

Le chef rebelle Aguinaldo a quitté Singapour pour se rendre à Hong-Kong. Il n'est donc pas à bord de la flotte américaine.

Les courriers ont été suspendus entre Hong-Kong et les îles Philippines.

AU SÉNAT ESPAGNOL

Importante révélation du général Weyler

Madrid, 30 avril. — Au cours de la séance du Sénat, le général Weyler a fait une importante révélation.

Le général a déclaré que pendant qu'il était gouverneur de Cuba, il avait proposé à M. Canovas de déclarer la guerre aux Etats-Unis et de faire débarquer immédiatement un corps de cinquante mille Espagnols sur la côte américaine.

Le général Weyler estime qu'étant donnée la désorganisation existant aux Etats-Unis, ce coup de main aurait complètement réussi. Mais M. Canovas se refusa à exécuter ce projet.

Mésaventures d'un yacht américain

Toulon, 30 avril. — Le journal le *Petit Var* reçoit de son correspondant de Saint-Tropez un télégramme lui annonçant que le yacht américain le *Mamouna*, appartenant à sir Gordon Bennett, propriétaire du *New-York Herald*, se rendant de Cannes à Marseille, a été surpris par une flottille de guerre espagnole qui lui fit la chasse et le força à se réfugier dans le port de Saint-Tropez où il se trouve actuellement bloqué.

A la préfecture maritime, les sémaphores signalent bien la présence du *Mamouna* sur le littoral, mais sont muets sur la présence de la flottille espagnole.

Dernières Nouvelles

Nouveau bombardement de Matanzas

Washington, 30 avril. — Hier le *New-York*, le *Puritan* et le *Cincinnati* ont bombardé de nouveau le fort de Pentagorda, à Matanzas, afin d'empêcher la construction de nouvelles batteries que les Espagnols sont en train d'élever. Les détails manquent.